
**3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 26 avril 2022, 18 h,
tenue en visioconférence**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M ^{me} Suzie Beaulieu	Secrétaire
M. Luc Santerre	Trésorier
M. Richard Lavigne	Administrateur
M. Luc Pesant	Administrateur

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Kévin Breault	Administrateur
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy

Aucun.e citoyen.ne n'est présent.e

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 18h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participantes à la séance virtuelle (Zoom).

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 22 février 2022	19 h 03
4. Questions et commentaires du public	19 h 10
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 20
6. Suivi des dossiers	19 h 30
• Rapport annuel, états financiers, dépliant et AGA	
7. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	19 h 45
8. Fonctionnement	19 h 55
• Résolution AGA et président d'élections	
• Correspondance et information	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 05
10. Levée de l'assemblée	20 h 10

RÉSOLUTION 22-CA-10

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M. Richard Lavigne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 22 FÉVRIER 2022

M. Nicolas Gagnon demande au Conseil s'il y a des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

RÉSOLUTION 22-CA-11

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 22 février 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention.

5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Il n'y a pas d'intervention.

6. SUIVI DES DOSSIERS

6.1 Rapport annuel, états financiers, dépliant et AGA

Le rapport annuel a été rédigé et envoyé aux membres, de même que les états financiers.

Le dépliant avait été vérifié par les membres du Conseil avant d'être envoyé à l'impression et la distribution par la Ville.

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Résolution AGA et président d'élections

M. Dave Gagnon Pelletier explique qu'une personne, normalement le conseiller en consultations publiques, devra exercer les fonctions de président ou présidente d'élection pour les fins de cette assemblée.

RÉSOLUTION 22-CA-12

Sur proposition de M. Nicolas Gagnon, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de nommer M. Dave Gagnon Pelletier président d'élections.

8.2 Correspondance et information

M. Nicolas Gagnon a reçu un courriel d'une citoyenne qui souhaitait assister à l'assemblée générale et aux élections.

M. Dave Gagnon Pelletier mentionne que le Conseil a reçu la revue Urbanité.

8.3 Trésorerie

M. Luc Santerre mentionne qu'en date du 26 avril 2022, il reste 1 519,67 \$ dans le compte du Conseil.

RÉSOLUTION 22-CA-13

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 22-CA-14

Sur proposition de M. Luc Pesant, appuyée par M^{me} Suzie Beaulieu, il est résolu de verser 100\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la révision et la mise en page du rapport annuel 2021.

Adoptée à l'unanimité

9. DIVERS

M^{me} Suzie Beaulieu a travaillé de concert avec des membres des Conseils de quartier de Sillery et de St-Louis pour la mise en place du projet «la Balade des élus», qui se tiendra le dimanche 15 mai. Le départ se fera à l'École Cœur Vaillant en matinée et les vélos se dirigeront sur la rue Jean-de-Quen jusqu'au point d'arrivée au Marché public de Sainte-Foy.

Les trois élus municipaux affectés à ces Conseils de quartier vont y participer.

M^{me} Suzie Beaulieu partagera les affiches aux membres du Conseil dès qu'elles seront prêtes.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Nicolas Gagnon remercie tous les membres qui ont assisté à l'assemblée.

RÉSOLUTION 22-CA-15

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Richard Lavigne, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 18 h 35.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M^{me} Suzie Beaulieu.

M. Nicolas Gagnon, président

M^{me} Suzie Beaulieu, secrétaire